

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 69 (1981)

Heft: [5]

Artikel: Nominations

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284428>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le changement dans la continuité

Lors de la 42^e assemblée générale du CL, qui s'est tenue le 2 avril, a eu lieu un moment historique : l'élection d'une nouvelle présidente. Pourquoi historique ? En 43 ans d'activité, le CL n'a eu que quatre présidentes. Renée Chambordon, au terme de trois mandats de trois ans, ne peut, statutairement, être réélue. Pour marquer l'énorme travail qu'elle a fait au cours de ces neuf ans au CL, elle fut élue, par acclamations chaleureuses, présidente d'honneur.

La nouvelle présidente, Mme Gilberte Muller, fut élue par acclamations, toutes aussi chaleureuses. Ancienne présidente de l'Union des femmes de Genève, membre du Comité de l'Association genevoise pour les droits de la femme, membre du Comité d'action genevois de (in) et mère de trois enfants, Mme Muller connaît son métier. Nous lui souhaitons ici tous les succès dans son nouveau mandat.

M. G.

25e anniversaire du Groupe féminin radical

Fondée en 1956 par un groupe de femmes de milieux radicaux sous la présidence de Mme Jeanne Berner, cette association s'est donnée comme buts la formation et l'information politiques de ses membres, la lutte pour l'égalité des droits, en partant de l'idée que l'évolution de la condition féminine doit s'insérer dans la politique générale du pays et par la collaboration des hommes et des femmes.

Le Groupe féminin radical a également et dès ses débuts, pratiqué une action sociale discrète mais efficace, en même temps qu'un programme culturel.

Le développement de l'association fut réjouissant, permettant la création de plusieurs sections en ville et dans le canton.

En mai 1959, le GFR fut reçu par le Parti radical comme association cantonale ; il est depuis lors intégré à part entière dans les organes du parti, et participe aux décisions par ses représentantes à l'assemblée des délégués.

Le Groupe féminin radical s'est ouvert aussi sur l'extérieur : membre de l'Union suisse des femmes radicales (dont il a assumé le Vorort en 1962), de l'ASF, du Centre de liaison genevois, de la FRC, il a participé à la création de l'Inter-groupe féminin des partis radical, démocrate et libéral. Il s'honore de compter parmi ses membres Mme Lise Girardin dont on connaît la brillante carrière politique, parmi les députés, Mlle E. Stüssi, la regrettée Mme Geneviève Jovignot, Mmes Anne Petitpierre et M. Martin, Mme Lise Thévenaz, conseiller administratif de Bernex et douze conseillères municipales de la Ville et des communes.

Le Groupe féminin radical a apporté sa collaboration et son appui à toutes les options sérieuses qui se sont développées au cours de ces dernières années concernant la condition féminine, notamment : la solution des délais en matière d'avortement, la protection de la maternité, l'imposition de la femme mariée et aujourd'hui l'égalité des droits et la protection des consommateurs qui vont faire l'objet de la votation fédérale du 14 juin.

J. B.
Groupe féminin radical

BERNE FRANCOPHONE

Remise de diplômes

La fin du cours de l'Ecole ménagère rurale de Malleray a été marquée par la remise des diplômes à treize jeunes filles et dames. Fait remarquable : à l'Ecole d'agriculture de Tavannes, une jeune fille de Renan, Mlle Michèle Kiener, a obtenu son certificat de fin d'études dans la classe des jeunes paysans, seule fille de la volée parmi seize garçons.

A.M. S.

Fermeture de la classe d'infirmières

A Bienne, une classe d'infirmières s'était ouverte en 1980 pour les élèves de langue française. Cette section romande de l'école avait été décidée par le Grand Conseil en 1974. Faute d'enseignants de langue française, l'ouverture s'était fait attendre.

Une première volée d'élèves — heureuses de pouvoir faire leurs études dans leur langue maternelle — apprennent que la section romande fermera ses portes faute de places de stages. En effet, la région biennoise n'offre pas suffisamment de places aux stagiaires qui ne peuvent faire leur formation pratique en langue allemande.

Quinze élèves entraient dans la section romande en automne 1980 ; de nombreux(ses) autres attendaient leur admission pour 1981. Ces derniers(res) recevaient une lettre le 12 février 1981, ainsi libellée :

« (...) A l'origine de l'ouverture de la section romande en octobre dernier, il avait été prévu d'ouvrir une seule classe expérimentale débutant en octobre 1980 jusqu'à 1983. Or, il s'avère que nous manquons de places de stages dans la région en langue française ainsi que dans les cantons voisins francophones. Nous avons décidé de revenir sur notre décision en supprimant la deuxième volée d'élèves pour 1981.

La Commission d'école décidera dans le courant de cette année de l'acceptation de nouvelles candidatures pour l'ouverture d'une nouvelle classe en 1982 ou 1983. »

Mme Sylviane Zulauf et quinze cosignataires du Conseil de Ville ont interpellé le Conseil communal de Bienne lors d'une séance du Conseil général au sujet de la fermeture intempestive de la classe romande d'infirmières.

Anne-Marie Stullet

NOMINATIONS

Mme Madeleine Morand (GE)

a été nommée le 9 février dernier présidente de l'Union des femmes de Genève, en remplacement de Mme Gilberte Muller.

Mme Gilberte Muller (GE)

a été élue présidente du Centre de liaison des Associations féminines genevoises, en remplacement de Mme Renée Chambordon. La nouvelle adresse du CL est : 12 b rue de Bourgogne, 1203 Genève. (Voir « Genève »)

Mme Jacqueline Excoffier (GE)

a été désignée vice-présidente du Parti radical genevois. C'est une première en Suisse au sein de ce parti.

A VENIR

Centre de liaison des associations féminines (FR)

Mardi 12 mai : assemblée générale statutaire à 14 heures à l'Hôtel Central à Fribourg. En deuxième partie information sur la votation du 14 juin.

Maison de la femme (VD)
Eglantine 6, Lausanne

23 avril au 14 mai : Exposition de gravures de Nicole Gerber (14 h.30 à 18 heures, sauf dimanche).

14 mai : La danseuse Isadora Duncan, conférence de Geneviève Westphal, UDF. (14 h.30)

21 mai au 13 juin : Exposition d'aquarelles, mosaïques et batiks de Dominique de Miscault (14 h.30 à 18 heures, sauf dimanche).

26 mai : en vue de la votation fédérale du 14 juin : « Consommateurs, la protection de vos droits est-elle nécessaire ? » par Yvette Jaggi, FRC. (14 h.15)